

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE JOURNAL DES DEBATS

LEGISLATIFS ET LITTÉRAIRES DU CANADA.

"MIHI A SPE, METU, PARTIBUS REIPUBLICÆ ANIMUS LIBER EST."—*Salluste. Catil.*

VOL. I.

TORONTO, MERCREDI, 7 AVRIL, 1858.

No. 22

HORS DE L'INDUSTRIE, POINT DE SALUT.

La concision exigée dans les titres par les typographes, vient de nous faire écrire, sous forme de maxime générale, applicable à tous les peuples et à toutes les générations, une vérité qui ne concerne que certaines nations, parmi lesquelles nous plaçons la nôtre.

Tel n'est pas l'avis du *Leader*, si nous devons en juger du moins par un article fourmillant de raisons spécieuses et de paradoxes, qu'il vient de publier ce matin même.

Bien que notre confrère termine son *berit* en disant qu'il est surprenant qu'après avoir vu leurs raisons réfutées mille fois, les protectionnistes aient encore le courage de batailler pour leur système, nous oserons affronter ces railleries et cette sentence, sachant que souvent ces prétendus sentiments de fier dédain ne sont que de belles guenilles destinées à couvrir la nudité d'une maigre et impuissante argumentation.

Si la théorie des protectionnistes est fallacieuse, ce n'est pas, dans tous les cas, le *Leader* qui le prouve, ce matin ; loin de là, ce sont, au contraire, ses raisons elles-mêmes que l'on pourrait taxer de fallacieuses, ainsi que nous allons le démontrer.

Notre confrère commence d'abord par avouer que depuis un trop grand nombre d'années le chiffre de nos importations dépasse de beaucoup celui des exportations canadiennes. Rien n'est plus brutal qu'un chiffre, disent les statisticiens, et M. Cayley lui-même fut obligé, l'autre jour, d'avouer que la nation canadienne dépense plus qu'elle ne gagne. C'est là une bien triste vérité, surtout si l'on se souvient d'une seconde maxime qui, non moins cruelle que les chiffres, nous apprend qu'une nation, semblable en cela à un particulier, ne peut faire face à ses dépenses que de trois manières différentes : en obtenant un revenu égal au chiffre de ses dépenses, ou en se plongeant dans des dettes pour le paiement desquelles elle offre à ses créanciers des garanties quelconques, ou bien encore en répudiant ses dettes et se remettant au niveau de ses affaires, grâce à une banqueroute à peu près générale. Il est inutile, sans doute, de faire remarquer que le revenu d'une nation ne peut provenir que de son exportation, de même qu'un cultivateur ne paie ce qu'il achète qu'avec le produit de ses ventes. Il ne lui servirait de rien, s'il devait chez le marchand du carrefour de la route voisine une robe d'indienne achetée par sa femme ou une demi-douzaine d'instruments aratoires, de dire au boutiquier : ma terre est excellente ; mes champs produisent autant de blé qu'il en faut pour nourrir ma grosse famille, et mes prairies donnent assez de foin pour l'entretien des chevaux et de tout le bétail.— C'est très-bien, répondrait le marchand ; je vois que votre propriété vous permet de bien vivre ; mais n'avez-vous rien à vendre ou à me donner en échange de ce que vous et votre femme m'avez acheté ? vous vous êtes endetté envers moi et tout le bien que vous dites de vos terres ne servira pas à biffer un seul chiffre de mes livres de compte.

Le pauvre cultivateur n'aurait, on le conçoit, que trois ressources pour ne plus se trouver à l'avenir dans de semblables embarras—naturellement, comme il est honnête, il ne songe nullement à la banqueroute, aussi longtemps du moins qu'il pourra s'en garder. Il aura, soit à exporter davantage de sa ferme au marché, soit à importer moins des magasins à sa maison, ou bien, s'il ne peut faire ni l'un ni l'autre, à donner à ses créanciers une hypothèque sur ses terres et, on l'avouera, c'est là pour un cultivateur une bien triste ressource.

Eh ! bien, pouvons-nous exporter en plus grande quantité que nous ne le faisons ?

Oui, au moyen de l'industrie ;

Non, si nous nous bornons à vendre aux nations étrangères, du bois de construction et quelques céréales obtenues à grand-peine dans nos campagnes.

D'un autre côté, pouvons-nous importer moins qu'aujourd'hui ?

Non, si nous ne fabriquons point ; car nous ne sommes pas extravagants. À part quelques très-rare exceptions, le luxe est loin d'être esquivé dans les villes. Quant aux campagnes, c'est à peine si les marchandises importées, qui ne sont pas de nécessité première y trouvent quelques acheteurs.

Mais nous pourrions diminuer à suétement le chiffre de nos importations, si nous prenions de telles mesures que la moitié de ce que nous achetons à l'étranger pût se fabriquer chez nous-mêmes. Lors-qu'on ne peut pas se passer d'un objet, il n'y a, en effet, que deux moyens de l'obtenir : il faut se le procurer chez les autres ou le faire soi-même. Dans le premier cas, on importe ; dans le second, on a recours à sa propre industrie.

Mais le *Leader* a là-dessus de singulières idées. Il avoue que nous nous endettons et il ne voit pas de fin à ce triste état des choses.

Supposez, dit-il, que A, se livrant à une certaine profession, gagne \$4,000 par an et en dépense \$5,000, irez-vous lui conseiller, afin de sortir d'embarras, de partager son temps entre sa première profession et un second travail, de telle manière qu'il ne gagnât plus que \$3,500, l'an ? Sera-t-il plus en mesure avec ces \$3,500 de payer les \$5,000, que lorsqu'il en gagnait \$4,000 ?

Ce raisonnement du *Leader* a tout l'air d'être fait pour des enfants et notre confrère ne serait lui-même qu'un grand enfant s'il l'avait fait sérieusement. C'est, en effet, se donner trop facilement la victoire que de dire d'un air profond qu'un homme avec \$3,500 dans sa poche est moins en mesure d'en payer \$5,000, que s'il avait \$4,000 en portefeuille. Mais ce qui est bien moins évident, c'est que celui qui gagnait d'abord \$4,000, devra inévitablement voir son gain diminuer s'il se lance dans deux entreprises à la fois.

Voici dans une famille cinq frères intelligents et laborieux, osez-vous dire que si l'un d'eux se met à la tête d'une scierie, et si un second s'établit marchand dans le voisinage, tandis que les trois autres continueront à cultiver les champs de leurs pères, ils devront nécessairement gagner moins à eux cinq, que s'ils étaient restés tous dans le patrimoine de la famille ?

Le *Leader* ne peut pas vouloir dire en thèse générale que l'industrie est bien moins profitable que l'agriculture, car il serait une assertion gratuitement erronée ; mais peut-être pense-t-il que le Canada est moins propre à l'industrie qu'à l'agriculture. Si telle est son opinion, c'est qu'il nous permette de lui dire, qu'il n'entend pas plus à l'une qu'à l'autre, car, en prenant le Canada comme un tout, il offre au cultivateur moins de conditions favorables que peut être n'importe quel État de l'Union américaine. S'il en doute, qu'il aille aux champs, dans le Bas-Canada, pendant les longs hivers qui ne permettent au cultivateur presque aucun travail rémunérateur, ou durant la saison reculée des pluies printanières, ou bien enfin, à l'époque des précoces gelées d'automne ou des averse incessantes.

Nous savons bien que nous nous exposons, en parlant ainsi, à une avalanche d'éloquence patriotique et que plusieurs journalistes,

qui au fond du cœur sont absolument de notre opinion, se croient tenus par un patriotisme de mauvais aloi de nous accuser de calomnier notre beau pays, dont la terre, s'écrieront-ils, est si fertile; le climat, si doux; le ciel, serein; les grains, abondants; les fruits, savoureux; tous les produits, de qualité supérieure, et qui offre, en un mot, les conditions les plus avantageuses à l'agriculteur.

Si ces phrases mensongères et déclamatoires pouvaient servir à quelque-chose de bon, comme nous tenons à la prospérité du Canada autant que n'importe qui, nous nous en montrerions plus prodigue encore que nos confrères; mais comme elles ne peuvent servir tout au plus qu'à abuser—non pas ceux chez lesquels nous nous endettons—mais bien les Canadiens elle-même, nous dédaignerons d'y avoir recours. Lorsque l'autruche se sent serrée de trop près par les cavaliers du désert, elle enfonce le cou dans le premier trou venu, se figurant que les chasseurs ne la voient plus, parce qu'elle cesse de les voir elle-même; mais la stupidité naturelle à cet oiseau serait impardonnable chez un peuple, et en nous aveuglant volontairement sur l'état de nos propres affaires, nous finirions tout au plus par être pris pour des autruches et plumés impitoyablement.

Mieux vaut s'avouer franchement les difficultés dans lesquelles on se trouve et travailler bravement à les faire disparaître. Ce patriotisme vaut bien l'autre. C'est ce sentiment qui nous pousse à répéter que, pendant nos longs hivers, l'industrie donnerait du travail à nos pauvres jeunes-geus qui, ne trouvant pas à s'occuper dans les champs, vont chercher du travail aux États-Unis. Loin de croire le Canada défavorable à l'industrie, nous avançons, au contraire, qu'il y a en Amérique peu de pays qui y offrent d'aussi grands avantages. Nous avons, réunis dans les mêmes localités, le bois en abondance, le fer, les rivières pour le transport des matières nécessaires et des produits, des cours d'eau qui donnent en quantité presque incommensurable la puissance mouvante, le sol et le climat propices à la culture du chanvre, et enfin le travail à bien meilleur marché ici que dans les autres parties de l'Amérique septentrionale. Que nous faut-il de plus?

Pour nous résumer, nous dirons au *Leader*: nous ne saurions diminuer convenablement notre consommation des articles importés, et, d'un autre côté, nos ressources agricoles ne nous mettent pas en mesure de payer toutes ces importations; mais un grand nombre de ces articles importés pourraient être fabriqués chez nous, dans de telles conditions que la balance serait rétablie entre les dépenses et les revenus; pourquoi donc hésitons-nous?

Le *Leader* ne manque pas de raisons. Il est vrai qu'elles ne sont pas bonnes. Il nous dit, par exemple, que si l'industrie naissante du pays était protégée par un tarif élevé, le consommateur aurait à donner cinq chelins pour un article de fabrique canadienne qui ne lui en aurait coûté que quatre, s'il avait été de fabrique anglaise. C'est vrai, pour le moment; mais nous ferons remarquer au *Leader*, d'abord que lorsque l'industrie nationale aurait pris quelques forces, ce même article de fabrique canadienne serait moins cher que s'il était de provenance britannique. En second lieu, lors même que les produits du pays fussent restés plus chers que ceux de l'Angleterre, comme tous nos intérêts sont solidaires—chaque individu étant à la fois producteur et consommateur—ne vaut-il pas mieux donner cinq chelins pour un article, à condition que ces cinq chelins resteroient dans le pays, c'est-à-dire sortiraient de la poche droite du peuple canadien pour rentrer aussitôt dans sa poche gauche, que d'acheter le même article au prix de quatre chelins qui prendront la route de l'Angleterre pour ne plus revenir?

Les États-Unis, répond le *Leader*, ont des droits protecteurs; cependant, ils importent bien plus qu'ils n'exportent et, chose étrange! ils sont riches. Ce serait très-étrange en effet, si les États-Unis s'enrichissaient en s'endettant; mais notre confrère sait bien que tous les dix ans, lorsque les Yankees s'aperçoivent qu'ils ont acheté à l'étranger pour une valeur de quelques cents millions de piastres au-dessus du chiffre de leurs exportations, ils ont recours à une longue chaîne de banqueroutes qui, ayant l'effet d'autant de pilules dans leur système commercial, les laissent à la fin, dégagés, libres et aussi dispos que jamais. Si l'on ajoute à ce moyen de payer ses dettes, les ressources sans cesse grandissantes d'une colonisation qui s'étend chaque jour, on com-

prendra comment nos voisins peuvent se permettre d'importer chaque année une aussi grande masse de marchandises. Mais lorsque la colonisation aura atteint ses dernières limites, aux pieds des montagnes rocheuses, nous mettons les Yankees, si habiles qu'ils soient, au défi de continuer à acheter aux nations étrangères pour une valeur bien supérieure au total de leurs exportations, sans continuer aussi à passer, tous les dix ans, par une crise commerciale semblable à celles que leurs extravagances ont amenées en 1817, en 1827, en 1836-37, en 1847 et principalement en 1857. Quant à la première des deux objections de notre confrère, il nous suffira de lui répondre que si les Américains importent aujourd'hui plus qu'ils n'importent, en dépit de leur tarif protecteur, ils importeraient encore bien plus, sans ce tarif. Si un homme fait des folies malgré certaines restrictions, que peut-on en conclure? qu'il faudrait lui jeter entièrement la bride sur le cou?

D'ailleurs, il y a plusieurs genres de tarifs élevés et les uns peuvent servir à protéger l'industrie d'un peuple, tandis que les autres peuvent n'être bons qu'à emplir le coffre public. Le cougès frappe, par exemple, de droits très-élevés l'entrée des vins légers de France, bien que les États-Unis ne puissent jamais, grâce à n'importe quelle protection, produire de ces vins rouges. On conçoit que ces droits élevés soient impuissants à développer la viticulture américaine, comme le seraient ceux dont M. Cayley frapperait l'entrée du thé, pour encourager dans nos campagnes la culture de cette plante.

Notre confrère, s'acculant lui-même dans ses derniers retranchements, en faisant volontairement un série d'avcu, finit par dire que si un certain capital ne peut pas faire prospérer l'industrie canadienne, sans la protection du tarif douanier, il ne le pourra jamais et que s'il le peut dans dix ans, par exemple, il doit le pouvoir aujourd'hui.

Ce sont là des paroles très-étranges et, sans prendre la peine d'avoir l'air d'apprendre au *Leader* que tout ce qui est jeune et frêle a besoin d'une protection qui devient ensuite inutile, qu'il faut aux jeunes colonies la tutelle d'une mère-patrie et que les journaux eux-mêmes ne peuvent point se passer, dans leurs premiers temps, d'une protection dévouée dont ils cessent d'avoir besoin lorsque la liste de leurs abonnés et leurs annonceurs s'est allongée suffisamment, — sans avoir recours à toutes ces comparaisons, nous prions le *Leader* de nous citer une seule nation dont l'industrie se soit développée sans un tarif protecteur.

La nation anglaise, qui a partout semant ses produits manufacturés et ses doctrines du libre-échange, pourrait se comparer à une mère qui, ayant des enfants déjà grands et forts auxquels elle n'aimerait pas à voir des rivaux, dirait aux jeunes mères: Pourquoi allaitez-vous vos enfants? est-ce que j'allaites les miens, moi? Voyez, ils se suffisent à eux-mêmes; ainsi devraient il faire les vôtres et s'ils ne le peuvent pas, c'est qu'ils n'ont pas en eux les éléments d'une viabilité profitable; ils sont indignes de vivre.

Les Anglais ont une expression qui leur sert à fétrir ceux dont les mauvaises actions n'ont pas de mobile bien déterminé: ce sont, disent-ils, des fripons ou des dupes (*a fool or a knave*); nous n'allons pas jusqu'à dire que les libres-échangistes aient des intentions friponnes lorsqu'ils essaient de nous endoctriner; mais nous sommes certain que nous serions dupes et bien dupes de sacrifier notre industrie à leur système, car hors de cette industrie, il n'y a point de salut pour nous.

QUELQUES AVIS DE MOTIONS.

(22 mars)

La feuille officielle des *Votes et Délibérations* nous informe que c'est par erreur qu'on avait fait donner à M. Dunkin avis d'une motion pour présenter un bill destiné à réunir en un seul collège électoral les comtés de Drummond et d'Arthabaska. Ces comtés ne forment déjà qu'un seul collège et loin de les réunir, le bill de M. Dunkin voudrait les désunir.

M. Labelle—présente un bill par lequel une partie des arrondissements de Montréal et de Trois-Rivières cesserait d'être soumise aux ordonnances du Bas-Canada relatives aux chemins d'hiver

M. Piché—proposera d'accepter de M. J. B. Guévremont, qui conteste l'élection de M. Sincennes dans le comté de Richelieu,

le dépôt entre les mains du greffier de la somme de 200 louis, comme équivalent de son cautionnement, déclaré défectueux par le président.

M. *Langevin*—propose en amendement à la motion de M. Thibeaudeau, relative à la double majorité, de déclarer tout uniment que le principe de la double majorité, "doit continuer à être reconnu et suivi de la même manière" qu'il l'a été depuis 1848

M. *Dunbar Ross*—propose, à son tour, en amendement à l'amendement de M. Cauchon, relativement à la même question, de déclarer que la nature fédérale de l'union des deux Canadas souffrirait considérablement si les ministres d'un des deux Canadas restaient dans le cabinet, après avoir reçu des preuves évidentes du peu de confiance que les représentants de leur province respectives a en leur administration.

HISTOIRE DE RICHARD LOYAUTÉ.

(Voir le Nos. 16, 17, 19 et 21.)

Il fallut se séparer. Ils s'étaient à peine parlé, la parole étant trop matérielle pour rendre le sentiment qui les animait ; mais un coup-d'œil de Soubise avait dit : A bientôt. Richard resta sous le charme extatique d'un halluciné qui voit s'entrouvrir tout à coup le ciel et qui sent ses parfums, ses musiques, ses rayonnements s'emparer de tous ses sens ; car l'amour qui laisse sans émotion, qui ne rend pas tremblant, qui ne chasse pas les réalités de la vie, qui ne remplit pas les yeux de mirages attendrissants, n'est qu'une vile grossièreté.

Richard oubliait la prison, la politique, l'ambition, la vie même ; il ne sentait plus son corps : il flottait dans des espaces que l'oiseau seul connaît. Il n'entendait pas ; ses sens s'étaient épurés, son corps était assis sur une chaise, mais il ne le savait pas et il était sorti de son enveloppe matérielle pour planer dans des régions éthérées.

Le géôlier, qui survint, fit rentrer l'âme vagabonde dans le corps privé de mouvement. C'était l'heure du dîner ; mais Richard tint rancune à ce dîner qui avait coupé court à ses illusions : il se jeta sur son lit, essayant d'évoquer encore une fois l'image de la réduisante Soubise. Le premier mois de détention se passa dans des félicités sans cesse renaissantes. Tout contribuait à entretenir le journaliste dans une heureuse sérénité d'esprit et de corps. Le parti républicain envoyait ses hommes les plus distingués frapper à la porte du pamphlétaire ; des corporations tout entières d'ouvriers signaient des adresses pour entretenir le courage du détenu. Les poètes chantaient, en vers alexandrins, la gloire du prisonnier. Les peintres et les statuaires les plus célèbres demandaient à être admis à l'honneur de reproduire, sur la toile et sur le marbre, les traits du jeune tribun. Des lithographies couraient, représentant le beau prisonnier derrière les barreaux, aspirant l'air de la liberté. Dans les salons, de jeunes femmes chantaient, en s'accompagnant sur la harpe, une romance mélancolique en tête de laquelle était le portrait de Richard. L'enthousiasme fut porté si loin, qu'on arrangea, pour la gloire du prisonnier de la Restauration, la poésie illuminée par l'immortelle mélodie de Grétry : du roi Richard on fit Richard le républicain ; mais *l'univers n'abandonnait* plus Richard ; au contraire, la romance montrait l'enthousiasme des populations en présence de l'emprisonnement du pamphlétaire.

Soubise fit transporter sa harpe à la Conciergerie et chanta d'une voix émue la nouvelle romance qui faisait fureur dans les salons de l'opposition. En ce moment, Richard remerciait sincèrement l'avocat qui par son dangereux plaidoyer lui avait ménagé ces flatteuses ovations, auxquelles il ne manquait même pas les sifflements des serpents de la critique. Les feuilles royalistes déchiraient Richard dans des articles remplis d'esprit de parti ; les journalistes cherchaient à crever le ballon de gloire dans lequel Richard planait au-dessus de la multitude. Les premiers pamphlets de l'écrivain étaient analysés sévèrement, et d'habiles adversaires démontraient le peu d'idées qui se cachait dans ce style imagé, plein de méandres et d'ondulations gracieuses. Ces attaques passionnées faisaient vendre à des nombres immenses les brochures politiques de Richard, qui n'en profitait pas

car il les avait cédées, trop heureux de pouvoir les faire imprimer, à un libraire républicain, qui en donna une faible somme. Mais qu'importait à Richard ? Il cherchait la gloire et non la fortune ; il trouvait même généreux le libraire qui, de son propre mouvement, lui faisait passer en prison quelque sommes qu'il ne lui devait pas.

Quelque imposant que soit un concours d'éloges, les hommes n'aiment pas à entendre partir d'un coin le sifflet de la critique. Il en est peu qui s'accoutument à ce bruit ; Richard était particulièrement blessé des vives attaques d'un petit journal satirique, subventionné par le gouvernement, qui, tous les matins, lançait des flèches empoisonnées comme l'écrivain. Il envoya deux de ses amis demander réparation à l'auteur anonyme de ces articles, qui prit texte de cette demande pour s'en mequer et cribler de traits sarcastiques l'illustre condamné. Richard ne put se contenir ; profitant d'une permission de sortie que le préfet lui avait donnée par quinzaine, il alla faire une scène violente dans les bureaux du petit journal royaliste. Mais le lendemain il se vit mandé devant le préfet :—Monsieur Richard, lui dit celui-ci, j'ai bien voulu vous accorder de sortir une fois par quinzaine, mais non pour continuer votre rôle politique. Le public ne doit pas savoir que vous sortez, car l'effet des lois serait brisé si, condamné à l'emprisonnement, ou apprenait que je vous laisse la liberté. Quand votre temps sera expiré, allez demander raison aux journalistes qui vous attaquent, vous serez dans votre droit ; je serai dans le mien en vous surveillant et en empêchant que la France ne regrette un homme distingué, perdu pour toujours par une misérable querelle de journalisme.

Richard, tout en se jurant de se venger de ses adversaires, prit au préfet de police de rendre ses sorties moins apparentes. La prison lui pesait à peine, en raison des nombreuses visites qu'il recevait ; Soubise n'y manquait pas un jour. Mais depuis quelque temps, Soubise paraissait triste et inquiète, et Richard insistait pour connaître ses chagrins, sans qu'elle voulût s'en ouvrir à lui. Si elle oubliait momentanément les pensées secrètes qui altéraient sa physionomie, elle redevenait d'une gaieté factice, dont Richard n'était pas la dupe, car l'instant d'après sa physionomie se teintait d'appréhensions ; ses yeux inquiets regardaient au loin ; ses lèvres si mutines d'habitude portaient des réflexions graves, et Richard connut, par les symptômes certains d'un faux enjouement, que Soubise cherchait à s'attacher un masque de gaieté sur la figure pour ne pas lui faire partager son trouble. Il la pressa de questions, mais elle ne voulait pas y répondre, et donna à entendre que rien ne la contraignait, qu'elle agissait comme d'habitude, que ni son caractère ni sa physionomie n'étaient changés et que bien certainement il s'abusait.—Vous ne m'aimez plus, dit Richard d'une voix sourde. Malgré les chaleureuses affirmations de Soubise, Richard déduisit, non sans justesse, que son amie paraissait contrainte et portait l'ennui sur toute sa personne ; si elle s'ennuyait, elle n'aimait plus.—Que les hommes sont exigeants, répondait Soubise ; il vous condamnent à une égalité de caractère, à une gaieté perpétuelle, dont ils sont les modèles les plus éloignés. Eh ! bien oui, quelques nuages sont en moi ; je me sens toute singulière, je l'avoue ; mais je ne vous en aime pas moins..... Si j'avais douté de votre amour par les soucis qui s'emparaient de vous aux approches de votre procès et en bien d'autres circonstances !—Ah ! s'écria Richard, me reprochez-vous les inquiétudes de la politique, Soubise, vous qui m'avez encouragé dans cette voie, en me montrant un avenir dont je n'avais pas conscience ? Alors nos préoccupations n'étaient-elles pas fondées sur des motifs graves ? mais ce sont les vôtres, Soubise, que je voudrais voir basés sur des faits réels. Avez-vous quelque chagrin véritable ? Je demande à le partager, sinon je ne verrai dans ce changement soudain de votre caractère qu'un changement d'amour dont vous n'avez pas encore conscience, mais dont l'accent me frappe.—Méchant homme trop aimé ! s'écria Soubise.—Laissez-moi, dit Richard, en se reculant. Pour la première fois, les deux amants se divisaient et Soubise foudait en larmes ; les larmes opérèrent une réconciliation.

Dans un doux moment d'expansion, voilé par quelques traces de mélancolie, Soubise avoua à Richard la nature de ses inquiétudes. Son frère s'était laissé entraîner à une perte de jeu

assez considérable pour la fortune médiocre de la famille ; il avait désintéressé son adversaire en lui donnant une forte partie de la somme et en engageant pour quelques mois ses appointements. L'honneur ne permettait pas à Soumise de se récrier contre l'emploi de cet argent : elle-même poussa son frère à s'acquitter dès le lendemain des deux tiers de sa dette, ce qu'elle fit en mettant ses bijoux en gage ; mais elle voyait dans ces nouveaux griefs que lui donnait son frère les symptômes d'un avenir chargé de noires couleurs, et, malgré tous ses efforts pour cacher ses agitations, elle sentait combien il lui était difficile après de pareilles secousses, de paraître calme et souriante ; aussi avait-elle pensé à ne pas voir Richard jusqu'à ce que la résignation fût venue. Ce qu'elle redoutait le plus était arrivé : Richard avait deviné ses peines secrètes, s'en plaignait ; d'où un aveu pénible à faire et à entendre.

— N'est-ce que cela ? s'écria Richard. Qu'importe cette misérable perte d'argent si vous m'aimez encore ? L'argent peut se retrouver, l'amour jamais..... Je vous aime davantage pour la preuve de confiance que vous venez de me donner. Pauvre femme ! à qui devez-vous confier vos inquiétudes domestiques si ce n'est à moi ? Ne devons-nous pas les porter un jour ensemble ? Que serait mon amour si je ne cherchais à vous en débarrasser ? Je veux que ma Soumise ne soit pas effleurée par le bout de l'aile des soucis, ou je n'en serais pas digne. Je vous garde rancune de vos hésitations à me dire vos inquiétudes, puisque je peux les faire cesser immédiatement — Comment ? dit-elle. — C'est un service que vous m'avez rendu, chère Soumise : ici, je m'endormais dans un fatal repos ; je vais profiter de mes heures de tranquillité pour me livrer à un grand travail qu'il m'a toujours été impossible de continuer au milieu de la vie troublée de Paris... Ce sera un beau livre qui nous donnera de la gloire et de la fortune.

Plus de pamphlets ! Je me dépensais misérablement dans de petites brochures et dans des écrits sans importance, propres à produire de l'effet sur le moment, mais qui, l'actualité passée, sont oubliés aussi vite qu'ils sont pensés..... Demain sera un beau jour, et pourtant je ne vous verrai pas, Soumise. — Pourquoi ? s'écria-t-elle. — C'est pour vous voir plus sûrement et plus longtemps ; je vais passer une partie de la nuit à mettre en ordre le plan de ce grand ouvrage, dont j'ai toutes les notes ; j'écrirai les sommaires des chapitres, afin que mon idée apparaisse clairement rien que par les titres, et je ferai prévenir mon éditeur de passer dans la journée. Il comprendra la portée de ce livre : quand même, son instinct de marchand le fera souscrire à mes conditions, grâce aux verrous de la prison qui me servent de décoration

(A continuer.)

Annonces.

HOTEL AMERICAIN.

WALKER & PATTERSON, Propriétaires, (Situé au coin des rues Yonge et Front, à Toronto, H. C.) Les nouveaux propriétaires de l'Hôtel Américain, — A. B. Walker et R. W. Patterson, — font savoir à leur amis, aux nombreux patrons de l'AMERICAN-HOUSE et au public en général, qu'ils ne négligeront rien pour maintenir leur établissement à la hauteur où il a été jusqu'à présent et où il est arrivé, grâce à la supériorité de sa table, aux soins attentifs donnés aux voyageurs, à la promptitude et à la régularité du service, au prix raisonnable de la pension et à l'heureuse situation de l'hôtel, en face de la partie la plus animée de la baie, au pied de la rue la plus fréquentée de la ville, à quelques pas de la rue royale, tout près de la Poste ainsi que de la Bourse, et dans un voisinage suffisant du Palais du Parlement.

Toronto, 16 mars, 1858.

Jno 15

HOTEL RUSSELL, A TORONTO.

LE SOUSIGNÉ, reconnaissant du très-grand encouragement qu'il a reçu pendant quatre ans, désire faire savoir à ses amis et au public en général, qu'il continue de diriger cet HOTEL D'UNE SI GRANDE REPUTATION et qu'il sera toujours heureux d'obtenir, comme par le passé, la vogue dont cet établissement n'a pas cessé de jouir.

21 jno.

A. RUSSELL.

A VENDRE

AU

BUREAU DE L'EDUCATION A MONTREAL

ET CHEZ LES

Principaux Libraires de Montreal et de Quebec

ET

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET LE

Journal of Education

DE 1857

Les deux journaux reliés en un volume, avec un élégant couvert en toile \$2 00
Chaque journal séparé, avec couvert en toile..... 1 30
Chaque journal séparé, cartonné..... 1 12½

On trouvera ces recueils très-propres à être distribués comme récompenses dans les Collèges et les Ecoles. Les Directeurs de Collèges et Académies, les Commissaires d'Ecole et les Instituteurs en général, qui achèteront, pour cette fin, six exemplaires ou plus, obtiendront une DÉDUCTION DE VINGT POUR CENT sur les prix indiqués. Ils pourront se les procurer soit au Bureau de l'Éducation, à Montréal, ou au Bureau de Thomas Roy, Écrivain, Agent du Département à Québec.

Les personnes qui se proposent d'en acheter, feront bien d'envoyer leurs commandes immédiatement, car nous n'avons en mains qu'un bien petit nombre d'exemplaires.

M. PAUL SMITH est nommé agent des deux journaux à TORONTO, où il demeure, 90 ADELAIDE STREET WEST. Il a en mains un certain nombre d'exemplaires cartonnés du premier volume, que l'on peut obtenir aux prix ci-dessus indiqués, en s'adressant à lui. Les membres de la législature [qui sont visiteurs des écoles EX OFFICIO] sont respectueusement informés qu'en achetant six exemplaires pour donner en prix dans leurs visites, ils obtiendront la même déduction que les Commissaires.

Toronto, 5 avril, 1858.

21 3f

LIBRAIRIE de J. B. ROLLAND, MONTREAL.—On trouve dans ces magasins un choix complet d'ouvrages de littérature, de livres de Théologie, de Droit, de Médecine, des Sciences et des Arts, etc., ainsi qu'un grand assortiment de Papeterie et de tous les articles qui entrent dans la fourniture des Bureaux ou des Maisons d'Éducation.

Attaché à cette Librairie se trouve aussi un magasin de Tapiserie, de tous les prix, de toutes variétés et dont le bas prix défie toute espèce de concurrence.

Montréal, 16 mars, 1858.



BUREAU DE L'AGRICULTURE ET DES STATISTIQUES.

6 mars, 1858.

TOUTES LES LETTRES D'AFFAIRES ENVOYÉES À CE DÉPARTEMENT devront être adressées simplement au MINISTRE DE L'AGRICULTURE. Lorsqu'elles sont adressées au nom de l'Hon. P. M. Vankoughnet, comme c'est presque toujours le cas, il est impossible de savoir, avant de les ouvrir, si elles traitent d'affaires administratives ou particulières.

WILLIAM HUTTON,

Secrétaire.

Toronto.

21 3f

Le Journal des Débats paraît à trois heures de l'après-midi, tous les jours de la semaine, à l'exception du dimanche et du lundi.

Le prix de l'abonnement est d'une piastre les quarante premiers numéros. A Montréal, à Sorel, à Trois-Rivières et à Québec, on peut s'abonner à la semaine, en payant quinze sous après la réception de cinq numéros.

Au détail, chaque numéro du Journal des Débats se vend quatre sous.

Les abonnés retardataires pourront se procurer les numéros qui ont déjà paru, en envoyant leur piastre au propriétaire du Journal des Débats, écrire franco.

M. VIDAL, propriétaire et rédacteur-en-chef.